



**Fiche de renseignements A COMPLETER
pour le fichier des Enfants et Adultes
accueillis à l'ADAPEI DES LANDES**

**Merci de faire retour de
l'imprimé au SIEGE de l'ADAPEI
des Landes
3 Rue Michel Tissé
Résidence Marialva
40000 Mont de Marsan**

JE SOUSSIGNE(E) (Monsieur ou Madame) - (L'ADHERENT)

NOM : _____ Prénom : _____

Né(e) le _____ à _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : Adresse Courriel _____ @ _____

Situation de famille : Marié(e) Veuf(ve) Vivant Maritalement Célibataire Divorcé(e)

Profession Père : _____ Profession Mère : _____

Conjoint - NOM : _____ Prénom : _____

Né(e) le _____ à _____ Né(e) le _____ à _____

Nombre d'enfants :

Déclare avoir pris connaissance des Statuts de l'Association et désire adhérer à titre de :

Membre actif * Parent - Ami Personne handicapée

Membre associé * Membre bienfaiteur* * 2 *explication au verso.*

<i>Prénom(s) de(s) enfant(s) accueilli(s) par l'A.D.A.P.E.I.</i>	<i>Date et lieu de naissance</i>	<i>Etablissement fréquenté</i>	<i>N° IMMATRICULATION SECURITE SOCIALE</i>

<i>Prénom d'enfant handicapé non placé dans un centre</i>	<i>Date et lieu de naissance</i>

<i>Prénoms des autres enfants</i>	<i>Date et lieu de naissance</i>

Date

**(Merci de joindre le règlement de la cotisation 77 €
Concerne l'année civile de janvier à décembre)**

Signature de l'Adhérent(e),

Les informations ci-dessus sont nécessaires pour l'affiliation à l'UNAPEI et l'URAPEI. Elles ont un caractère obligatoire pour l'établissement de la liste électorale afin de vous représenter au sein de l'UDAF et de l'UNAF, en application de l'Article 27 de la Loi du 6 Janvier 1978.
Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de l'Association à laquelle vous adhérez.
Toutes ces informations ont un caractère strictement confidentiel et ne feront pas l'objet d'une quelconque cession à un autre organisme.

.../... (verso)

*** L'Association se compose :**

- de membres actifs
- de membres associés
- de membres bienfaiteurs

 **Membres actifs**

- Les parents ou personnes qui ont, ou ont eu, la charge de personnes handicapées mentales.
- Les personnes handicapées mentales adultes, bénéficiant de leurs droits civiques.
- Les amis, c'est-à-dire les personnes physiques n'ayant pas à charge d'enfants handicapés, mais qui apportent un concours actif et bénévole à l'Association.
- Les personnes morales qui sont des Associations de parents de handicapés mentaux et qui ont une majorité de 2/3 de parents au sein de leur Conseil d'Administration.
- Les membres actifs ont seuls droit de vote au sein de l'Association et peuvent seuls participer à son administration.

 **Membres associés**

Les autres personnes morales adhérant à l'Association.

 **Membres bienfaiteurs**

Toutes les personnes physiques ou morales apportant à l'Association une aide matérielle ou morale.

Pour 2018, la cotisation annuelle a été fixée lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017 à 77 €. (Année civile de janvier à décembre).

